

**ASSEMBLéE ANNUELLE 9 JUIN 2023**

**Un regard sur l’avenir de la CBL**

Embargo vendredi 9 juin 2023 - 13 heures (après l’assemblée annuelle )

 **Allocution de Lien Callewaert, Deputy Director CBL**

Chers membres CBL,

Chers invités,

Mesdames et Messieurs,

Je vous souhaite à mon tour une cordiale bienvenue à cette édition spéciale de l’Assemblée annuelle de la CBL. En tant que 4e orateur, j’ai le privilège de reprendre une série d’éléments des exposés précédents dans ma réflexion et dans mon regard vers l’avenir. Un avenir avec de nombreux défis, mais – j’en suis convaincue – avec de multiples opportunités également. Je vais en approfondir 3.

Tout d’abord: la sécurité alimentaire. La sécurité alimentaire est et reste une priorité absolue pour l’industrie laitière. Cette dernière décennie, d’énormes évolutions ont été réalisées. Il en résulte un haut niveau de sécurité alimentaire des produits commercialisés par nos entreprises laitières belges. En même temps, il ne fait aucun doute que le maintien d’un niveau aussi élevé exige des efforts continus. De récentes crises au sein de l’industrie alimentaire ont illustré à quel point ce haut niveau (supposé) peut être fragile.

Un défi important consiste donc à **continuer à offrir en permanence, en tant qu’entreprise laitière, les garanties nécessaires en matière de sécurité alimentaire. Des défis supplémentaires auxquels les entreprises sont confrontées ne peuvent éclipser l’attention envers la sécurité alimentaire.**

La CBL continue de soutenir ses membres pour y travailler ensemble sur un mode proactif et dynamique. Avec des informations, des conseils, ainsi qu’avec l’élaboration (ou l’adaptation) d’outils sectoriels, nous réagissons aux besoins des membres. C’est ainsi que la CBL va collaborer à un chapitre générique sur la mise en œuvre d’une culture de la sécurité alimentaire au sein des entreprises: une belle extension de notre guide sectoriel.

Un autre défi consiste à informer le consommateur à propos de nos produits de façon transparente, simple, mais correcte. La réglementation concernant l’information des consommateurs sur les denrées alimentaires prévoit déjà de nombreuses exigences. Il s’avère néanmoins difficile pour l’instant de pérenniser la richesse nutritionnelle des produits laitiers de façon transparente au sein du contexte légal existant. En outre, des allégations environnementales sont de plus en plus fréquemment placées sur les denrées alimentaires. Le consommateur voit-il encore la forêt derrière l’arbre?

La CBL plaide pour qu’on procure les cadres juridiques nécessaires au niveau européen pour que l’information du consommateur reste simple, mais toute de même correcte.

Le troisième et sans aucun doute le principal défi que je tiens à citer aujourd’hui est celui du **climat et du renforcement de la durabilité**. Pour rendre l’Europe climatiquement neutre d’ici 2050, d’importants efforts sont attendus de tous les secteurs. Il est clair que l’agriculture aussi, et en particulier le secteur animal, sont fortement pointés du doigt. Cependant, les demandes et les défis au sein de cette thématique sont multifactoriels et vont de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, en passant par l’amélioration du bien-être animal, à la réduction de l’utilisation des antibiotiques.

Compte tenu de tout ceci, le défi suivant se pose: ‘**comment le secteur laitier pourra-t-il se développer durablement au cours des prochaines années’**?.

A la fin de l’année passée, la population mondiale a dépassé le cap des 8 milliards d’êtres humains et ce nombre continuera de croître au cours de la prochaine décennie. L’industrie agroalimentaire est confrontée au défi de nourrir la population mondiale grandissante et en même temps de continuer à réduire l’impact sur l’environnement et le climat. En ce qui concerne la production laitière, il semble que l’Europe ne fournira pas une offre élevée. Que du contraire. Pourtant, l’empreinte carbone du lait européen et en particulier du lait belge fait partie des plus faibles au monde. N’oublions pas que nous disposons ici en Belgique de nombreux atouts pour produire des produits laitiers. Je pense notamment au savoir-faire nécessaire tout au long de la filière ainsi qu’au climat idéal pour produire des produits laitiers.

Notre présidente l’a déjà déclaré: une perspective claire et une sécurité juridique pour les opportunités de développement des exploitations laitières, et partant de l’industrie laitière, sont essentielles pour l’avenir de notre secteur.

En même temps, une opportunité se présente précisément ici pour le secteur laitier, à la croisée des chemins entre la poursuite du développement et le renforcement de la durabilité. En nous engageant largement dans le renforcement de la durabilité, nous pouvons et **ferons partie en tant que secteur laitier de cette transition recherchée vers un système alimentaire plus durable.** Notre présidente a déjà illustré dans son introduction que nous avons déjà travaillé dur, avec les organisations agricoles au sein de notre organisation de branche MilkBE, au renforcement ultérieur de la durabilité de la filière laitière.

Pour la CBL, la facilitation de cette collaboration est une priorité absolue. La digitalisation du monitoring de durabilité qui sera lancée cet automne en fait partie. En outre, des scans climatiques systématiques au sein de l’exploitation agricole offrent un fort potentiel pour réaliser de nouvelles avancées. L’encouragement du ‘carbon farming’ où l’azote présent dans l’atmosphère est séquestré dans les sols agricoles peut aussi contribuer à la réduction des émissions de CO2.

Un autre thème qui – à juste titre – fait l’objet des préoccupations au sein du débat social est celui des pertes alimentaires. Il est clair que les ménages représentent la principale source des pertes alimentaires. Néanmoins, nous voulons aussi identifier notre part dans cette problématique et progresser dans la mesure du possible. Nous avons cependant constaté que des chiffres corrects et transparents, tout comme des leviers pour répertorier les grands postes de pertes, font encore défaut au sein de la filière laitière. Il subsiste aussi bien des imprécisions dans les définitions et les terminologies. Nous sommes fiers qu’un projet de subsides de 2 ans a été approuvé via ‘Vlaanderen Circulair’ au début de cette année, dans lequel nous mesurerons et identifierons les pertes alimentaires tout au long de la filière laitière: de l’exploitation laitière, en passant par le transport et le transformateur laitier, jusqu’à la distribution.

Pour l’industrie laitière, un outil est développé au sein de ce projet afin de cartographier les pertes alimentaires. Cela nous permettra de suivre les évolutions au niveau sectoriel, mais permettra aussi à chaque entreprise d’accéder à ses propres postes de pertes et de comparer sa situation par rapport à la moyenne du secteur. En d’autres mots: les leviers nécessaires pour progresser dans une nouvelle réduction des pertes alimentaires. Une piste de plus que nous empruntons volontiers pour réduire notre impact climatique.

Nous nous sommes engagés sur la voie du renforcement de la durabilité. Poursuivons ensemble sur cette voie et renforçons ainsi la place du secteur laitier dans un système alimentaire plus durable.

Je vois d’ailleurs une belle opportunité pour le lait et les produits laitiers dans l’évolution vers des modes d’alimentation plus durables. Selon un récent rapport de l’Organisation des Nations unies pour l’alimentation et l’agriculture (FAO), les produits d’origine animale comme les produits laitiers sont des sources essentielles de nutriments qu’il est difficile d’obtenir dans le cadre d’une alimentation végétale. En effet, les produits laitiers apportent entre autres des protéines de haute valeur nutritionnelle et plusieurs vitamines et minéraux, dont la vitamine B12 et le calcium. Avec cette déclaration, la FAO lance donc une mise en garde: il ne faut pas bannir purement et simplement les sources alimentaires animales. Un message important dans le débat sur l’évolution vers ‘un mode d’alimentation durable’, qui est parfois appelé mode d’alimentation ‘plus végétal’**. Je tiens ici à souligner encore une fois les atouts des produits laitiers: les produits laitiers offrent une palette intéressante de nutriments permettant de satisfaire simplement à tous les besoins nutritionnels dans divers modes d’alimentation flexitariens.** Soyons clairs: un mode d’alimentation n’est durable qu’à partir du moment où il est également sain.

Dans cette optique, bon nombre de bénéfices en matière de durabilité seraient déjà obtenus si les recommandations nutritionnelles étaient suivies.

Je suis convaincue que la meilleure stratégie pour les importants défis devant lesquels nous nous trouvons est celle de la collaboration et du dialogue. Collaborer au sein de la filière, mais aussi collaborer avec les autorités et les parties prenantes. Dès lors, la CBL continuera à l’avenir également à intensifier le chemin de collaboration emprunté.

Toute collaboration commence avec un bon dialogue. Pour continuer à développer le dialogue avec nos parties prenantes extérieures, nous lançons cet automne – en même temps qu’un nouveau site web CBL – un nouveau bulletin d’information extérieur. Dans ce bulletin, nous réagirons aux actualités, nous expliquerons la politique et exposerons la vision de la CBL. Enregistrez-vous dès maintenant via le QR-code sur l’écran pour ne rater aucune édition!

La CBL vise surtout le paysage belge des parties prenantes. Cependant, la base de nombreuses décisions politiques se situe au niveau européen. Avec la présidence belge du Conseil de l’Union européenne au premier semestre 2024 en perspective et à l’approche de la fin du mandat de l’actuelle Commission européenne, il existe une opportunité politique unique cet automne à Bruxelles. La CBL a saisi cette opportunité pour organiser la réunion annuelle de notre fédération laitière européenne EDA à Bruxelles au mois de novembre. Une opportunité unique d’échanger sur les défis, mais certainement aussi sur les opportunités qui se présentent pour le secteur laitier européen avec d’éminents représentants de l’industrie laitière, des experts laitiers et des parlementaires européens. Vous y êtes tous cordialement invités. L’enregistrement pour cet événement sera ouvert d’ici la fin de ce mois.

Je l’ai déjà dit au début de ma réflexion à propos de l’avenir: je suis convaincue que nous croiserons non seulement des défis, mais aussi bon nombre d’opportunités sur notre chemin. Toute l’équipe CBL est prête – à l’avenir également – à s’investir au maximum dans l’exploitation de ces opportunités.